

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 4 mai 2026

N° CM04052026-11
NB/LGa

L'an deux mille vingt-six, le quatre du mois de mai, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Ville de Pouzauges, dûment convoqué par Monsieur le Maire, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Didier DOLÉ, Maire.

Date de convocation : 28 avril 2026

Nombre de Conseillers : 29

Nombre de votants : 29

Présents : M. D. DOLÉ, Mme M. RANGEARD, M. M. PRAUD, Mme N. GÉMARD, M. K. SERIN, Mme A. VACHÉ, M. R. GAUBERT, M. M. RAUTUREAU, M. JM. BEAUFFRETON, Mme V. DAVIAUD, M. M. CHAIGNEAU, Mme A. BALLERY, M. Y. DURAND, Mme MJ. GABRIEU, Mme C. GABORIT, Mme N. PODEVIN, M. L. SIMONNEAU, Mme A. ROSÉ, M. P. SERIN, Mme C. BODIN, M. JC. MARCHAND, Mme I. BROSSET, M. A. GUILLOTEAU, Mme L. BRISSEAU-JAUZELON, M. J. LANDA, Mme A. RABILLER, M. T. PELAUD, formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

M. Charly CHAUVET
M. Clément BLANDIN

Procuration à
"

M. K. SERIN
M. L. SIMONNEAU

Secrétaire : Yannis DURAND

OBJET : ASSOCIATION ACCUEIL DES AINÉS – OCTROI D'UNE NOUVELLE SUBVENTION

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération n°02032026-10 du 2 mars 2026 octroyant une subvention de 800,00 € à l'Association Accueil des Aînés,

VU le courriel du 9 avril 2026 par lequel l'association Accueil des Aînés demande une subvention complémentaire pour ouvrir le montant du loyer annuel de 1 008 € pour la salle qu'elle loue dans la zone économique des Lilas,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité des votants :

DECIDE d'attribuer à l'association Accueil des aînés une subvention complémentaire de 1 008 € ;
DECIDE d'inscrire les crédits nécessaires au budget 2026 ;

*Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Ont signé au Registre, tous les Membres présents.*

Yannis DURAND
Secrétaire de séance

